



Diagnostic et prise en charge des troubles spécifiques
des apprentissages et de la communication

RHÔNE



TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX



TROUBLES DE L'ATTENTION

TROUBLES DES APPRENTISSAGES



TROUBLES DE LA COORDINATION MOTRICE

TROUBLES DE LA COMMUNICATION



Avec le soutien de



Nos partenaires



RÉSEAU DYS/10

Vous êtes un **professionnel de santé**, le repérage clinique et la prise en charge thérapeutique des troubles du Neurodéveloppement de l'enfant et de l'adolescent représentent un enjeu important de votre pratique quotidienne.

Vous recevez dans votre patientèle un enfant ou un adolescent dont la résistance aux soins engagés vous interroge ou pour qui l'intérêt de travailler en synergie avec les autres acteurs vous paraît essentiel.

Que l'enfant soit dyslexique, dyscalculique ou dyspraxique, qu'il associe ou non un trouble déficitaire de l'attention et/ou de la communication, le **Réseau Dys / 10** peut vous aider.

Notre MISSION PRINCIPALE : être à votre SERVICE pour FACILITER

- la coordination du parcours de soins de l'enfant dont vous restez le professionnel ressource ;
- l'investigation clinique et para clinique (bilans pluridisciplinaires) des troubles ou autres difficultés associées (dans les registres émotionnel, cognitif et relationnel) ;
- l'accompagnement psycho-pédagogique de l'enfant et de ses parents, en lien avec son établissement scolaire ou de formation.

Pour ce faire, nous DISPOSONS :

- d'une plateforme d'appui et de coordination ;
- d'un réseau de plus de 500 professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) exerçant sur le Rhône et formés aux pratiques du travail en réseau ;
- de liens de coopération reconnus et conventionnés avec la Santé Scolaire, la PMI et différents partenaires institutionnels (Centres Référents du CHU de Lyon, CMP, CMPP, SESSAD...).

A qui s'adresse le RÉSEAU DYS/10 ?

- enfants et adolescents âgés de 4 à 18 ans ;
- résidant sur le Rhône ;
- présentant un tableau clinique de troubles complexes des apprentissages scolaires, résistant aux approches de premier recours (démarche thérapeutique déjà engagée).

Comment accéder aux PRESTATIONS du RÉSEAU ?

- en accord avec les représentants légaux, en tant que professionnel de santé, vous pouvez solliciter l'appui de notre réseau de santé ;
- pour vous guider : un formulaire d'entrée est téléchargeable sur le site de l'Association E=MC Dys, il sera à adresser à la plateforme accompagné des différents bilans déjà réalisés par votre patient.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

UN PARCOURS CLAIR ET TRANSPARENT EN 7 ÉTAPES

- 1 Analyse de votre demande par les coordinatrices de soins.
- 2 Si le dossier est éligible, un rendez-vous d'inclusion est proposé à l'enfant et aux parents, avec une coordinatrice de soins.
- 3 Investigations complémentaires selon les besoins (réalisées dans les deux mois suivant l'inclusion).
- 4 Elaboration d'un Programme Personnalisé de Soins (PPS) en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), soumis aux parents et au médecin traitant.
- 5 Coordination du PPS par un professionnel référent (utilisation du dossier informatisé Mes Patients au service des parcours coordonnés) interface avec le lieu de scolarisation pour mise en place des aides adaptées si nécessaire.
- 6 Suivi semestriel avec adaptation du PPS, en fonction des progrès réalisés par l'enfant.
- 7 Passage en « module veille » après deux ans de prise en charge.

Ce que le RÉSEAU DYS / 10 peut vous APPORTER

- Des professionnels à votre disposition : la plateforme de coordination
- L'accès à des bilans et à des soins référencés selon l'état des connaissances scientifiques (Référentiels diagnostiques validés)
- Une réévaluation régulière et en toute transparence, du projet thérapeutique de l'enfant et/ou de l'adolescent en fonction de ses progrès
- La richesse des échanges et la synergie instaurée avec l'appui du réseau, face aux situations complexes que vous rencontrez au quotidien
- Une aide personnalisée pour les parents
 - Accompagnement pour la mise en place du parcours de soins de proximité
 - Aide pour les démarches administratives auprès de la MDPH
 - Groupes d'information et de sensibilisation
 - Soutien à la parentalité



Le RÉSEAU DYS / 10 c'est aussi...

- Des journées scientifiques organisées annuellement pour actualiser vos connaissances et pratiques autour des troubles du neuro développement de l'enfant et de l'adolescent.
- Un organisme de formation agréé (n° 82691049169).
- Un pôle ressource pour sensibiliser et informer les professionnels de l'enseignement et les familles, aux troubles du neuro développement.
- Un partenaire de la Fédération Nationale des Réseaux de Santé - Troubles du Neuro développement et des Apprentissages de l'enfant et de l'adolescent (FNRS TNA).
- Un partenaire de l'Union Nationale des Réseaux de Santé (UNRS).

PLATEFORME DE COORDINATION

Président : Pr Pierre FOURNERET, Pédiopsychiatre

Direction : Marie-Claire THIOILLIER

Assistante : Amandine CHASSAGNEUX

Coordinatrice Admin et financière : Claire ALBERT

Coordinatrices de soins : Dr Sylvie LABARGE - Marie-Claire THIOILLIER

Neuropsychologue : Mathilde VERNET

Animatrice communication : Samia LANGUILAIRE

CONTACT - PLAN D'ACCES



RESEAU DYS /10 - RHÔNE
83 avenue Félix Faure - 69003 LYON
Tél. : 04 72 16 97 14

E-mail : reseaudys10@emcdys.fr
association@emcdys.fr

Site internet : www.emcdys.fr

PAR LE METRO

Ligne D – Arrêt Garibaldi

PAR LE BUS

Ligne 36, Arrêt Félix Faure – Vivier Merle

